

Canada? Est-ce la même chose dans toutes les collectivités ou la situation varie-t-elle en fonction de la taille de la collectivité? Quelles sont les conséquences, pour ces régions, du fait de dépendre économiquement des travailleurs hautement qualifiés formés à l'étranger?

- Quelles sont les répercussions de l'immigration sur les revenus, la productivité et le niveau d'emploi des personnes nées au Canada, sur le prix des logements au Canada et sur l'économie canadienne en général?
- Dans quelle mesure la frustration ressentie à l'égard du marché du travail canadien incite-t-elle les immigrants à quitter le Canada? Dans quelle mesure les occasions économiques dans leur pays d'origine incite-t-elle les immigrants à effectuer une migration de retour?

5) Justice, services de police et sécurité

Les préoccupations relatives à la cohésion sociale et à la sécurité nationale, et tout particulièrement l'inquiétude qui règne actuellement au sujet du terrorisme, ont propulsé dans l'arène publique les débats sur la façon dont le Canada, son système juridique et son système de sécurité sont en mesure de garantir, à une population de plus en plus diversifiée, une approche juste et équilibrée à l'égard du maintien de l'ordre, de la sécurité publique et de la sécurité nationale, tout en respectant les libertés civiles et le modèle multiculturel canadien d'une société ouverte et plurielle.

En adoptant cette priorité de recherche, le projet Metropolis répond aux attentes du gouvernement à l'égard des centres d'excellence qui, ensemble, devront se donner la capacité de traiter de ces enjeux. Les centres sont notamment appelés à créer et analyser une base de données probantes, à présenter des analyses des tendances et des conditions actuelles, et à produire des résultats qui serviront de fondement à l'amélioration des politiques et des pratiques en matière de la sécurité, de services de police, de gestion des mesures d'urgence, de prévention du crime, de justice, et d'intégration.

Il est à noter que le coordonnateur de cette priorité (Annexe C) sera encouragé à travailler avec les partenaires financiers fédéraux concernés afin d'organiser, au début de la période de financement, un séminaire conçu pour réunir les chercheurs et les décideurs touchés par ce volet de recherche. Ce séminaire incitera les chercheurs

spécialisés dans le domaine de la justice, des services de police et de la sécurité, mais peu familiers avec les questions liées à l'immigration et à la diversité, à travailler conjointement avec leurs homologues experts dans le domaine de l'immigration et de la diversité, mais peu familiers avec les questions liées à la justice, aux services de police et la sécurité. Cette collaboration devrait aboutir, au fil du temps, à un bassin élargi de chercheurs spécialisés dans les deux domaines.

Les questions de recherche relatives aux politiques peuvent comprendre les suivantes :

- Quels sont les liens entre l'immigration, la politique étrangère, le terrorisme, les événements mondiaux et la sécurité nationale? Quels rôles jouent les diasporas et les collectivités transnationales? Quels sont les facteurs susceptibles de promouvoir la radicalisation? La marginalisation et la radicalisation sont-elles des phénomènes reliés, et quels groupes y sont les plus vulnérables? Comment les technologies des communications, surtout Internet, interviennent-elles dans le processus? La marginalisation et la radicalisation touchent-elles de la même façon les personnes nées à l'étranger et les personnes nées au Canada? Que peuvent faire les organisations des milieux de la sécurité, des services de police et de la justice pour mieux travailler avec les collectivités à la promotion de l'intégration sociale? Dans quelle mesure la connaissance d'une langue officielle influence-t-elle sur le processus d'intégration?
- Comment les nouveaux arrivants et les minorités perçoivent-ils les forces de police et de sécurité, et réciproquement? En quoi l'expérience et l'attitude des groupes minoritaires vis-à-vis le système juridique canadien diffèrent-elles selon le groupe? Ces perceptions changent-elles au fil du temps? Pourquoi? Comment? En quoi et dans quelle mesure les forces de police et de sécurité sont-elles perçues différemment chez les nouveaux arrivants et les personnes nées au Canada? Ces perceptions ont-elles une incidence sur les efforts de prévention du crime et de gestion des situations d'urgence et, le cas échéant, de quelle façon? Comment divers éléments du système juridique encouragent-ils le dialogue avec les nouveaux arrivants et les groupes minoritaires, ainsi qu'une compréhension commune des objectifs de sécurité et de justice?

- Quels facteurs peuvent entraîner l'émergence de bandes de jeunes et d'organisations criminelles formées de nouveaux arrivants ou de minorités au Canada? Les perceptions du public et des services de police face aux taux de prévalence de ces bandes et à l'ampleur de leurs activités criminelles sont-elles justifiées? Quelles sont les meilleures pratiques de prévention du crime axées sur les jeunes dans les collectivités de nouveaux arrivants et de groupes minoritaires? Dans quelle mesure les réseaux formels et informels contribuent-ils à perpétuer les activités illégales? Dans quelle mesure les taux élevés de décrochage et la participation aux activités criminelles sont-ils liés à l'acquisition d'une deuxième langue ou à la pression des pairs? Quelles sont les pratiques dans les écoles qui pourraient inciter les jeunes à devenir membre d'une bande? Quelle est l'efficacité des programmes de transition offerts aux jeunes qui ont été forcés de quitter l'école en raison de leur âge? Quelles méthodes de formation professionnelle aident les policiers à traiter avec les jeunes immigrants.
- Comment les divers groupes minoritaires sont-ils représentés dans le système canadien de justice pénale? Quels facteurs contribuent le plus à leur sous-représentation ou à leur surreprésentation? Quelles leçons pouvons-nous tirer des différences entre les groupes minoritaires en matière de sous-représentation et de surreprésentation? Est-il nécessaire d'apporter certains changements aux divers éléments du système de justice pénale?
- Les minorités sont-elles adéquatement représentées appropriée dans les diverses organisations du système juridique canadien? Les services de police canadiens reflètent-ils la diversité des populations desservies? Quelles sont les mesures en place pour veiller à ce que les services de police et les autres organisations du système juridique (y compris les services de police privée) soient en mesure de réagir aux incidents impliquant des minorités visibles, ethniques, religieuses ou linguistiques ainsi que des nouveaux arrivants qui peuvent ne pas être familiers avec le système juridique canadien? Comment les services de police et les autres intervenants du système juridique gèrent-ils les questions liées au profilage racial et à la sensibilité aux différences culturelles? Quel rôle les barrières linguistiques jouent-elles?
- Quel est le rôle des agents de police qui travaillent dans les écoles? Leur présence permet-elle de nouer des relations saines entre la police et les enfants et jeunes immigrants ou membres d'une minorité?
- Quelles sont les principales voies ou méthodes utilisées par les migrants clandestins, y compris les personnes trafiquées et les demandeurs d'asile, pour entrer au Canada? Existe-t-il des réseaux formels ou informels chez certaines collectivités canadiennes qui reçoivent et intègrent en toute connaissance de cause des migrants en situation irrégulière, des personnes trafiquées ou des travailleurs sans papiers? Existe-t-il une corrélation entre le fait de contrevenir au système juridique canadien afin d'entrer au Canada et la propension, par la suite, à contrevenir à d'autres lois canadiennes? Quelle est la répercussion de leur statut sur les résultats scolaires des jeunes migrants clandestins? Quelle est la prévalence au Canada de l'exploitation des travailleurs immigrants dans les secteurs autres que celui de l'industrie du sexe? Quelles mesures supplémentaires pourraient être prises pour réduire la possibilité que des migrants posant un risque élevé et des migrants illégaux entrent au pays?
- Quelle est l'incidence, au sein des collectivités de minorités, des crimes haineux et des préjudices à l'endroit des minorités au Canada? Dans quelle mesure les crimes haineux et les préjudices sont-ils sous-déclarés dans les diverses collectivités de minorités? Y a-t-il une différence entre le fait d'être victime d'un crime haineux ou de préjudice, et la peur d'en être victime? Quel rôle les enseignants, la direction les politiques des écoles jouent-ils dans la prévention des comportements discriminatoires dans le milieu scolaire, y compris la cyberintimidation? Quelles sont les considérations d'ordre juridique en ce qui a trait à la cyberintimidation? Quant à la sécurité, à l'égalité et à la citoyenneté, quelles sont les politiques et normes valables en droit auxquelles ont accès les éducateurs?
- Quels sont les liens entre la sécurité frontalière et les tendances sociales dans les groupes de migrants, notamment la prospérité, la marginalisation et la radicalisation? De quelle façon la politique sur la sécurité et les mesures

d'exécution de la loi à la frontière influent-elles sur les décisions des migrants d'entrer au Canada?

- Si l'on se penche sur les questions liées aux maladies infectieuses, quels sont les besoins des migrants et des populations mobiles sur le plan des conseils et des interventions médicales pour les personnes en déplacement. Quels types de programmes sont nécessaires pour atténuer les risques, chez les populations migrantes, des maladies liées aux déplacements (malaria, parasites, VIH, tuberculose, etc.)? En cette ère de double citoyenneté, quelles pratiques internationales de contrôle des maladies importe-t-il de mettre en œuvre? Dans ce domaine, le pouvoir réglementaire nécessaire pour une gestion efficace du risque est-il en place à l'échelle mondiale?
- Quelles sont les implications sur la santé du mouvement des populations, surtout des réfugiés et des personnes admises pour des raisons humanitaires, dont plusieurs proviennent d'endroits présentant un important risque pour la santé publique? Une coordination internationale entre pays d'accueil serait-elle nécessaire afin de gérer cet aspect de façon plus efficace, au lieu que chaque pays traite de la question de manière individuelle? Une collaboration internationale serait-elle nécessaire afin d'élaborer des normes de gestion des risques que posent le pays d'accueil pour la santé des personnes choisies pour l'immigration ou la réinstallation?
- Quels sont les enjeux en matière la sécurité de la santé publique relativement à la migration des médecins? Quelles pourraient être les répercussions, sur les risques pour la santé au Canada et dans d'autres pays d'accueil, du mouvement des professionnels de la santé récemment formés, qualifiés en gestion de nouveaux risques pour la santé et provenant de pays en voie de développement?

6) Logement et voisinages

Le lien entre l'accès aux logements à prix abordable et la concentration résidentielle des nouveaux arrivants et des membres d'une minorité, d'une part, et l'intégration réussie des nouveaux arrivants, d'autre part, est devenu de plus en plus marqué au cours des dernières années. Les logements, et les voisinages dans lesquels ils sont situés, ont des répercussions

évidentes sur la création de réseaux sociaux, sur l'accès aux occasions d'emploi, sur l'accès aux espaces publics et sociaux et la participation au sein de ceux-ci, sur la nature et la disponibilité des services sociaux, ainsi que sur le sentiment général de sécurité, pour ne nommer que ceux-ci. Cette question prioritaire permettra de mieux comprendre la dynamique qui sous-tend le logement, les voisinages et l'intégration dans la société canadienne.

Les questions de recherche relatives aux politiques peuvent comprendre les suivantes :

- Quelles sont les principales caractéristiques du « cheminement en matière de logement » des immigrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile? Quelles sont les stratégies employées par ces groupes pour obtenir et conserver un logement au Canada? Les situations qu'ils vivent dans le secteur du logement privé et du logement public sont-elles similaires? À quels genres d'obstacles et de discrimination les nouveaux arrivants et minorités doivent-ils faire face? Lorsque leurs efforts pour trouver du logement s'avèrent infructueux, dans quelle mesure les individus ont-ils recours aux services offerts et aux réseaux sociaux afin d'obtenir de l'aide dans leurs recherches? Lorsque les immigrants ou les réfugiés vivent des périodes de sans-abrisme, quels sont les tendances et les scénarios de ces épisodes? Sachant que certains immigrants et réfugiés sont plus susceptibles de se trouver en des situations de besoin grave en matière de logement, quelles en sont les répercussions sur le sans-abrisme en général?
- Quelles sont les principales intersections entre l'immigration et les minorités, d'une part, et l'accessibilité aux logements à prix abordable dans l'ensemble du marché canadien du logement, d'autre part. La situation est-elle différente dans le marché locatif et le marché de la vente? De quelle manière les immigrants influent-ils sur ces marchés? Quelles sont les répercussions de ces marchés sur les immigrants, notamment en ce qui a trait à la ville ou à la région où ils choisiront de s'installer? Existe-t-il des outils de politique publique qui peuvent améliorer la disponibilité et l'accessibilité de logements à prix abordable pour les immigrants et les minorités? De telles politiques demanderaient-elles des modifications à l'organisme de réglementation afin de pouvoir mettre en place des mesures qui